

www.giron-musiques-sarine.ch

A 09:30 précises, **Michaël Haymoz, président du Giron des Musiques de la Sarine**, ouvre sa deuxième assemblée générale ordinaire. Il présente les invités, salue les délégués, les présidents et membres d'honneur, les invités et excuse l'absence de quelques personnes. Il déclare l'assemblée ouverte et valide.

Le comité en fonction

- **Michaël Haymoz, président**
- **Christian Mauron, vice-président**
- **Rachel Falk, secrétaire correspondance**
- **Yvan Oberson, secrétaire PV**
- **Lucienne Mauron, caissière**

La commission de musique en fonction

- **Christian Colliard, responsable**
- **Véronique Chapuis Fernandez, harmonie, excusée**
- **Frédéric Brügger, tambour, excusé**
- **Nicolas Papaux, brass-band, excusé**

1. Contrôle des présences, dès l'entrée de la salle

Société présentes : 20 (la totalité), le quorum est atteint (selon le point 9.1 des statuts art 14, soit les 2/3).
Une liste des présences à signer et à corriger était à disposition au début de l'assemblée.
Elle sera envoyée aux sociétés, puis sera disponible, sur demande, via le site du Giron.

2. Nomination des scrutateurs

M. Jean-Noël Clerc et Nicolas Kessler sont désignés à cette tâche.
Les sociétés peuvent être représentées par plusieurs membres, par contre une seule voix par société sera permise pour les votes.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de 2018 à Farvagny

Disponible en téléchargement sur le site du Giron, il n'a pas été lu.
Approbation à l'unanimité avec remerciements pour sa rédaction à Yvan Oberson, secrétaire PV.

Parole donnée à Monsieur Philippe Reynaud, conseiller communal de Gibloux

*La commune de Gibloux, compte 7500 habitants et quatre fanfares.
Commune très ouverte à l'organisation de manifestations festives
indispensables à la cohésion sociale.
La Commune va offrir l'apéritif à la fin de cette assemblée.*

4. Rapport de la caissière, Lucienne Mauron et des vérificateurs des comptes

Elle nous signale que les comptes présentent un actif de Fr 32'911.50 et donc d'une augmentation de fortune de Fr 9'123.90
La société L'Avenir Le Mouret a vérifié ces comptes et propose d'en donner décharge à la caissière et au comité.
Avec acclamation, les délégués les acceptent et en donnent décharge à sa caissière et au comité avec les remerciements pour la bonne tenue de la comptabilité.

5. Fixation de la cotisation 2020

Le comité propose le *statu quo* soit Fr 1.50 par membre.
Acceptation à l'unanimité, à main levée.

6. Rapport du président Michaël Haymoz

Il nous présente son 2^e rapport d'activité de cette saison. **A lire en annexe.**

7. Rapport de la commission de musique par Christian Colliard

Il présente son dernier rapport d'activité. **A lire en annexe.**

8. Rapport de la 32^e Fête à Farvagny, Michel Bulliard

La vice-présidence a été assurée par N. Kessler.
Le secteur accueil et musique assuré par la même personne.
Bilan très positif : L'accueil, les repas, le traiteur, la place de fête, le système cashFlow pour la rapidité des services, aucun problème de sécurité
Il remercie son comité ainsi que les 1200 bénévoles pour 1800 tranches horaires ; seules 10 personnes ne se sont pas présentées.
Sponsoring débuté un peu tard... Résultat toutefois satisfaisant
Substance et bars à diviser lors de la prochaine fête.
Satisfaction au sujet du bénéfice d'environ 125'000.–

Au nom du comité du Giron des Musiques de la Sarine et de ses sociétés membres, notre président tient encore une fois à adresser sa plus profonde gratitude et ses sincères remerciements aux membres du comité d'organisation et des diverses commissions, ainsi qu'aux membres de la société de musique La Lyre de Farvagny, qui emmenés avec dynamisme et compétence par leur président Michel Bulliard, ont consacré une part importante de leur temps et de leur énergie à la réalisation de cette superbe rencontre des musiciennes et musiciens en terres Giblousiennes.

9. Rapport du 11^e Concours de solistes à Matran, par Xavier Tinguely

11 mai 2019.

Grande réussite 73 concurrents, experts très contents et ont aimé le jambon.

Bénéfice net de près de 24'850.–

Le soutien des solistes est important de la part des sociétés ; on a relevé le peu de présence de musiciens.

Le bénéfice se fait en amont de cette journée : soirée de soutien, livret de fête...

10. Election du président

Christian Mauron, vice-président, propose de renouveler le mandat de Michaël pour les deux prochaines années, ce qui a été fait par acclamation.

11. Election du comité

Le comité *in corpore* se représente pour 2 ans. Sans autre candidature «sauvage» de la part de l'assemblée, le comité est réélu par acclamation.

12. Election de la commission de Musique

Deux membres ont donné leur démission : Véronique Chapuis Fernandez et Christian Colliard.

Le comité propose Philippe Demierre, directeur de L'Harmonie de La Brillaz pour le poste de responsable de la commission et Jérôme Schumacher, qui dirige Corpataux-Magnedens qui représentera les bois dans cette commission. Les deux candidats sont élus pour les deux prochaines années en compagnie de Nicolas Papaux et Frédéric Brügger.

13. Désignation du lieu de la sté organisatrice de l'AG – Ecuwillens-Posieux, le 7 nov. 2020

Merci par avance à la société de nous accueillir et nous nous réjouissons de nous y rendre pour les assises de notre 67^e assemblée générale ordinaire.

14. Désignation de la sté vérificatrice des comptes

Selon le tournus (basé sur la liste des sociétés) : La Cigonia de Prez-vers-Noréaz.

15. Divers

a) Parole à Claude-Alain Bossens, délégué sarinois à la SCMF

Le délégué de la SCMF apporte les salutations du comité cantonal et des commissions de musique et de tambour.

Il félicite les organisateurs des diverses manifestations.

Bravo au comité et à la commission de musique.

84 sociétés sont inscrites à la fête cantonale de Romont avec les 20 sociétés de la Sarine.

Inscriptions à la SUIISA via le nouveau programme de l'ASM (hitobito) : délai au 30 novembre.

Mettre à jour les données des stés sur le site de la SCMF et de l'ASM (nom et prénom + courriel des musiciens).

Merci aux sociétés qui ont déjà inscrit ces données.

Le concours de solistes 2020 sera organisé à Bulle, les 24-26 janvier. Possibilité d'organiser dès 2026 et après. Un groupe de travail concernant l'insertion de jeunes musiciens et musiciennes a été formé en collaboration avec l'AFJM.

Prochaine assemblée cantonale, le 21 mars 2020 à Estavayer-le-Lac.

Une nouvelle distinction pour 40 ans d'activité est en cours d'élaboration.

b) Parole à Jean-Pierre Philipona, resp des vétérans à la SCMF

200.– d'amende en cas de non présence à l'assemblée ou en cas de non déclaration à la SUIISA.

Un responsable SUIISA doit être nommé par le président de la société. Ne pas oublier de SOUMETTRE ce formulaire.

Ne pas oublier les partitions de l'ensemble de jeunes.

HITOBITO a encore quelques erreurs de jeunesse dans le décompte des années.

Vérifiez bien l'orthographe des noms et prénoms des membres ; c'est important pour les distinctions.

Le comptage des années est encore perfectible. En cas d'arrêt d'une année, le logiciel ne le repère pas.

En cas d'arrêt puis reprise d'activité l'année suivante il faut donc «bidouiller» les années d'entrée.

Il faut voir avec Jean-Pierre pour régler tout cela.

c) Communications de notre président

Cette année vous avez reçu un premier formulaire à remplir et en recevrez un deuxième prochainement pour la remise de médailles par un membre du comité du Giron. L'année prochaine vous recevrez les deux formulaires en même temps. Le 1^{er} concernant uniquement les données de votre société et le 2^e concernera la demande de remise de médailles avec le CV des musiciens honorés.

Il rend attentif au délai de réponse pour la demande de remise des distinctions qui sera fixé au 1^{er} décembre !

Cette année, c'est au 10 décembre étant donné que vous n'avez pas encore reçu le formulaire

d) Parole à Fabien Gavillet, président de l'AFJM

Le délégué de l'AFJM apporte les salutations du comité cantonal et des commissions de musique et de tambour.

Deux documents sont distribués par le secrétaire de la commission de musique.

Notre président a encore deux informations :

e) Concours de solistes

L'année prochaine 2020, année de la Fête cantonale, il n'y aura pas de Concours de solistes du Giron, En 2021, le concours sera organisé par la société de musique d'Ecuvillens-Posieux, en 2022 par l'Union Instrumentale de Fribourg et en 2023 par la Lyre de Fribourg.

Nous recherchons des candidats pour 2024, 2026 et les années suivantes.

Nous vous encourageons vivement à vous porter candidat. Vous avez pu constater que cela peut constituer un plus pour vos finances et bien entendu une source de motivation pour les élèves de votre école de musique.

f) Fête des Musiques du Giron

Il y a eu quelques changements au niveau des Fêtes de Musiques, si vous regardez le tableau, vous verrez que nous serons à Prez-vers-Noréaz en 2022, en 2023 à La Brillaz et à Marly en 2024. En 2027 à Rossens, en 2028 à Fribourg (La Lyre) et en 2029 à Ecuvillens-Posieux (début du 3^e tour). S'il devait y avoir des changements ou des rocares, merci d'en avvertir le comité du Giron !

C.-A. Bossens se demande comment utiliser l'avoir du Giron pour le futur. Le comité va y réfléchir lors de son prochain comité. Une réflexion a déjà débuté dans ce sens.

Notre vice-président remercie Michaël pour son dévouement et son travail. Il le félicite et propose un tonnerre d'applaudissements.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est close à 10 : 44.

Giron des Musiques de la Sarine

Le président



Michaël Haymoz

Le secrétaire PV



Yvan Oberson

Visitez encore notre site pour d'autres compléments d'information et pour le téléchargement de divers documents.

giron-musiques-sarine.ch.

Visitez aussi les sites suivants : scmf.ch afjm.ch

Annexes à ce PV

- 6 Rapport d'activité du président du Giron
- 7 Rapport de la Commission de Musique

Par respect des données personnelles, la liste des sociétés (adresse postale et courriel) sera envoyée aux sociétés.

Par la suite elle ne sera remise que sur demande par courrier électronique à une personne connue du comité.

Disponible au format pdf et Excel.

6. Rapport du président

Mesdames et messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs les invités,

C'est avec plaisir que je vous présente mon deuxième rapport d'activité en tant que président du comité du Giron des Musiques de la Sarine.

Le comité s'est réuni à six reprises afin de gérer en interne les affaires courantes de notre association musicale. Je remercie tout particulièrement Lucienne qui nous accueille très aimablement pour nos séances dans son bureau à Marly.

La saison musicale écoulée fut bien chargée en manifestations. Nous nous sommes rencontrés à sept reprises avec les comités d'organisation de la 32^e Fête à Farvagny et du 7^e Concours de solistes à Matran.

Les organisateurs ont parfaitement mérité notre confiance. Les séances de travail se sont toujours tenues dans un esprit de travail sain et coopératif. Lorsque cela s'avérait nécessaire, des solutions de compromis ont chaque fois été trouvées afin de sauvegarder aussi bien les intérêts des organisateurs que ceux des musiciens et solistes.

A l'initiative de notre Giron, nous avons organisé le samedi 12 octobre une rencontre des présidents des Girons du canton de Fribourg. Cinq girons y ont participé. La rencontre a été très constructive et nous a permis de comparer nos différentes manières de fonctionner

Les membres du comité ont remis cette année 40 distinctions. Le record revient à la société de musique de Prez-vers-Noréaz avec sept distinctions. C'est toujours avec grand plaisir que nous participons à vos concerts annuels soit pour remettre des distinctions ou simplement venir vous écouter.

Depuis plusieurs semaines déjà, les musiciennes et musiciens de nos sociétés de musique ont repris le chemin des répétitions afin de mettre sur pied divers concerts et de préparer avec une attention particulière leur participation à la 23^e Fête cantonale des musiques fribourgeoises à Romont du 20 au 24 mai 2020.

Je vous souhaite à tous de prendre du plaisir et un très bon concours !

L'avenir de nos sociétés est étroitement lié à son école de musique. La formation des jeunes est primordiale afin de s'assurer de la pérennité de sa société. S'il y a 20 ans les jeunes frappaient d'eux-mêmes aux portes des écoles, malheureusement de nos jours c'est aux sociétés de musique de se vendre afin de garantir un nombre suffisant d'élèves. Je profite de la présence du président de l'AFJM et d'un membre de sa

commission de musique pour les remercier chaleureusement du travail qu'ils accomplissent pour la formation de nos jeunes !

Une chose qui me chagrine est le peu de présence des musiciens, voir même de présidents, directeurs et responsables de la formation aux diverses manifestations que ce soit des concours de solistes ou concert de l'AFJM. Il est important que ces jeunes se sentent suivis par sa société d'adultes. Lors de ces manifestations, n'en parlez pas seulement lors de la répétition mais essayer d'organiser une voire deux voitures.

Je sais que nous avons tous des emplois du temps chargé mais la formation et le suivi de ces jeunes sont importants pour l'avenir de nos sociétés. Certaines sociétés l'on déjà compris et je ne peux que les en féliciter !

Je ne saurais terminer sans remercier très sincèrement mes collègues du comité pour leur dévouement inlassable et constant au service du Giron des Musiques de la Sarine et surtout pour leur précieux appui et soutien.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie pour votre aimable attention !

Rapport de la Commission de musique à l'occasion de l'assemblée des délégués le 02.11.2019

Monsieur le président, chers membres du comité, chers délégués, Mesdames, Messieurs,

Depuis qu'elle existe, la Commission de musique du Giron n'a eu cesse de proposer des experts de qualité et de provenances variées, autant pour les concours de solistes que pour les Fêtes des musiques. Ce n'est bien sûr pas sa seule fonction, mais celle-ci a un caractère important.

Les expertises sont donc de qualité et émises de manière totalement neutre et empruntées d'impartialité. Cela dit, il y a encore des remarques de membres de sociétés qui étonnent, pour ne pas utiliser un terme plus grave. Certaines fois, il est même mis en doute les « connaissances » de ces personnes, qui sont professionnelles ou en tout cas des jurés diplômés. Au-delà des émotions et des frustrations que peut procurer un rapport avec un résultat « moyen », il est nécessaire à tous de se rappeler le caractère intuitif et suggestif d'un jugement. Les experts jugent un tout, à un moment donné, avec leur sensibilité humaine ; leurs impressions ne sont pas toujours en corrélation avec les attentes des musiciens.

Rappelons également qu'aucun calcul n'est fait au préalable par la commission de musique ou par les organisateurs des fêtes afin d'assigner un jeu d'experts à telle ou telle société ou encore, pour former un groupe d'expert de « bon » et un de moins bon niveau. Le programme de passage des sociétés est tiré au sort et le regroupement des experts est uniquement dû à leur disponibilité et à la nature de leur engagement. Ces affirmations sont donc sans fondement et nous prions instamment les responsables des sociétés, directeurs et présidents, de l'inculquer à leurs membres à chaque occasion.

Il en va de même pour les concours de solistes où, de plus, les responsables des écoles de musique et les professeurs doivent prôner de manière récurrente que ces concours sont un moteur pour travailler et progresser. Même si les résultats ne sont pas ceux attendus par l'élève lors d'une édition, il ne faut pas se décourager, persévérer et revenir l'année suivante.

Au sujet de la relève : avec Internet et l'avènement de la médiatisation à outrance, il semble que les choses aient changé rapidement en ce qui concerne le recrutement des jeunes. Il devient de plus en plus dur de les intéresser à prendre part aux cours d'initiation et de musique. Outre l'aspect individualiste qu'apporte indéniablement notre époque, les enfants deviennent très vite des connaisseurs, voire des mélomanes, mais dans l'environnement propre des émissions qu'ils regardent. L'astuce est probablement, à l'occasion des présentations faites aux élèves des écoles, d'interpréter des musiques de films d'animation et de séries TV pour jeunes. Sans trahir de secret, cette méthode est déjà pratiquée par certaines de nos sociétés du Giron avec de bons résultats. Il est indispensable de généraliser ceci avec ces mélodies plus « sexy » que les bonnes vieilles marches militaires.

Plus généralement, le choix du répertoire est primordial. Il doit être adapté aux musiciens mais aussi aux plus jeunes de nos auditeurs qui seront les membres de demain. I en va de l'avenir de nos ensembles instrumentaux.

Sur un ton personnel, j'aimerais remercier les musiciennes et les musiciens de notre Giron et les personnes qui acceptent des responsabilités dans les sociétés. Je remercie, les membres de la commission de musique du Giron: Nicolas Papaux et Frédéric Brügger et je les félicite d'avoir accepté de poursuivre leur activité au sein de la commission. Un merci tout particulier à Véronique Chapuis-Fernandez qui, tout comme moi, va mettre un terme à son mandat lors de cette assemblée. J'adresse mes vœux de plein succès aux personnes qui vont nous remplacer, très efficacement, j'en suis persuadé.

Enfin, un grand merci aux membres du Comité du Giron pour leur confiance, leur soutien et leur total dévouement envers la musique instrumentale dans le district.

Bons vents au Giron des Musiques de la Sarine et à sa Commission de musique,

Bons vents et bonnes percussions à l'ensemble de ses sociétés.

Pour la Commission de musique

Christian Colliard